

Invitation à une activité de formation continue



Titre : La psychiatrie des adolescents en première ligne

No d'activité : 70468

Date : lundi le 03 juin 2019

Lieu : restaurant Zyara

Coordonnées : 205-9140, boul. Leduc, Brossard

Objectifs

À la fin de cette activité le participant sera en mesure de :

- 1- Dépister les pathologies suivantes à l'aide de questions pertinentes chez les adolescents: les troubles de la sphère anxieuse (anxiété généralisée, toc, phobie sociale), la dépression, le TDA, TDAH, les troubles oppositionnels.
- 2- Détecter les comorbidités le plus souvent associées aux différentes pathologies.
- 3- Utiliser adéquatement les tests paracliniques et neuro-psychologiques dans ces pathologies.
- 4- Assurer le suivi de l'approche bio-psycho-sociale.
- 5- Élaborer un plan de traitement non pharmacologique et pharmacologique des différentes pathologies ainsi que des comorbidités associées.
- 6- Référer en temps opportun en spécialité.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2019-06-03	18:30	20:00	Atelier	La psychiatrie des adolescents en première ligne	Dr François Maranda, psychiatre
2019-06-03	20:00	20:10	Pause/Repas		
2019-06-03	20:10	21:40	Atelier	La psychiatrie des adolescents en première ligne: la suite	Dr François Maranda, psychiatre

Veillez confirmer votre présence auprès de :
M. Sébastien Fortin au 514-808-3319 ou à sebastien.fortin@purdue.ca
Mme Nathalie Goulet au 514-226-6746 ou à nathalie.goulet@purdue.ca
Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Purdue

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.